

Espaces politiques au féminin

Béatrice Fleury-Vilatte et Jacques Walter



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/4045>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.4045](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.4045)

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2005

Pagination : 7-20

ISBN : 978-2-86480-859-6

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Béatrice Fleury-Vilatte et Jacques Walter, « Espaces politiques au féminin », *Questions de communication* [En ligne], 7 | 2005, mis en ligne le 25 mai 2012, consulté le 04 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/4045> ; DOI : [10.4000/questionsdecommunication.4045](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.4045)

BÉATRICE FLEURY-VILATTE

Université Nancy 2
Centre de recherche sur les médiations
Université Paul Verlaine-Metz
Beatrice.Fleury-Vilatte@univ-nancy2.fr

JACQUES WALTER

Centre de recherche sur les médiations
Université Paul Verlaine-Metz
jacques.walter@univ-metz.fr

ESPACES POLITIQUES AU FÉMININ

En faisant actuellement leur entrée dans les sciences de l'information et de la communication (SIC), les études sur le genre prennent en charge des préoccupations présentes ailleurs depuis plus longtemps, notamment en histoire, en sociologie, en ethnologie, en anthropologie (voir *MEI*, 2004 ; *Réseaux*, 2003). S'appuyant sur le constat que faisaient Thierry Lancien *et al.* (2001 :49), Isabelle Gavillet – qui, dans ce dossier mène une réflexion générale sur le sujet – note qu'il y a quelques années « on classait les études sur "les femmes, les minorités et les médias" parmi les carences de la discipline ». Une évolution qui conduit la chercheuse à s'interroger : « La pluridisciplinarité tant revendiquée en sciences de l'information et de la communication serait-elle sur le point de s'actualiser, tant il est vrai que, sur cet objet, les sciences de l'homme, du vivant et de la société se posent à présent les mêmes questions : quelles sont les conditions de production et de propagation d'une idée persistante ? ». Plus encore, ne peut-on suggérer qu'on assiste à la mise en application de ce que nous apprennent certains types de recherches, à savoir l'impossibilité de penser des objets à partir d'une seule discipline, et donc ici, de penser le

genre en ces termes. Ce qui rejoint, pour partie, les propos du sociologue Edgar Morin (1962, *in* : François Neveu, 1999 : 21) lorsqu'il confiait que les difficultés rencontrées par les femmes dans les années 60 – ne serait-ce que pour faire entendre leurs problèmes privés dans l'espace public – n'avaient guère retenu l'attention du monde académique car sans doute « jugées trop frivoles ».

C'est ce dont atteste la composition du dossier présenté ici qui prolonge une journée d'étude organisée, le 8 mars 2004, par SAM (Société des amis de *Mots*), le CÉDITEC (Centre d'études des discours, images, textes, écrits et communications, Paris 12) et les revues *Communication*, *Mots*. *Les langages du politique* et *Questions de communication*¹. Qu'ils soient politistes – Pierre Leroux et Cécile Sourd, Marion Paoletti, Christiane Restier-Melleray –, ou chercheurs en SIC – Isabelle Gavillet, Caroline Ollivier-Yaniv, Sylvie Thiéblemont-Dollet –, les contributeurs abordent la variable sexuelle, non selon un ancrage spécifique, mais selon les problèmes que posent socialement les représentations (dans les médias, dans des groupes formels ou informels) de celle-ci. Ainsi montrent-ils les processus de construction dans lesquels cette variable prend place, rejoignant en cela les travaux pionniers en la matière², en y ajoutant toutefois une attention particulière aux médias en tant qu'acteurs essentiels du jeu social.

Les auteurs de ce dossier s'attachent donc à décrypter les relations entre sexes à l'intérieur d'un champ traditionnellement masculin – le politique –, envisagé selon l'intrication des espaces qui lui donnent sens. Ces relations apparaissent centrales et déterminent les images – si ce n'est les stéréotypes – de soi et de l'autre, au sein d'un dispositif comprenant, pour trois des contributions, le champ professionnel des médias et ses contraintes éditoriales, pour toutes, le cadre politique et son fonctionnement, ainsi que les femmes dont il est montré que l'action peut se fonder sur la reproduction d'un principe masculin à même de légitimer leur position. Ici, les espaces à partir desquels se décline la vie politique sont publics (associations), privés (couples, familles) ; ils sont aussi civiques (mairies, cabinets ministériels, gouvernement) quand bien même les contributeurs n'utilisent-ils pas explicitement ce terme qui

¹ Voir D. Desmarchelier, J. Rennes, coord., « Usages politiques du genre », *Mots. Les langages du politique*, 78, 2005.

² Voir à ce sujet l'ouvrage de Chr. Guionnet et É. Neveu, *Féminins/Masculins. Sociologie du genre* (2004) qui retrace les origines et l'évolution du thème.

recouvre « les lieux d'exercice de la citoyenneté et du pouvoir d'État » (Heinich, 2004 : 170). Car si le civique relève évidemment du domaine public, il réfère aussi à la loi qui, notamment, décide de l'attribution des droits et devoirs de chacun, comme c'est le cas de la loi sur la parité³ qui sert de toile de fond à la plupart des contributions.

Que cinq auteurs sur six soient des femmes n'est pas fortuit. Cette caractéristique recoupe la topographie des études menées dans le domaine où la part d'implication reste significative. Pour autant, le propos ne relève pas du militantisme, contrairement aux *Gender Studies* apparues aux États-Unis dans les années 70⁴, sous l'impulsion des mouvements féministes. En revanche, il s'inscrit dans une tradition de recherche à la française plus pacifiée et à distance d'une motivation idéologique⁵. L'idée de domination masculine y est centrale, des auteurs recourant aux travaux de Pierre Bourdieu (1990, 1998) pour la traiter. Celle des interactions entre public – voire civique – et privé y est aussi déterminante, dès lors qu'elle relativise le postulat d'une rénovation du fonctionnement politique par une féminisation de ses cadres, de même qu'elle permet aux chercheurs d'envisager la mobilité des positions

³ En politique, l'idée d'une loi sur la parité est née du constat que les femmes étaient insuffisamment représentées dans les assemblées. Dans les années 90, la Communauté européenne s'était penchée sur cette question avec pour objectif la recherche d'une égalité effective. Le 28 juin 1999, le principe de la loi fut adopté dans la Constitution française, suite au vote majoritaire des parlementaires réunis en congrès à Versailles. Ensuite, le 8 décembre 1999, un projet visant à accorder un égal accès des hommes et des femmes aux fonctions politiques a été adopté en Conseil des Ministres, puis le 25 janvier 2000, par les députés. La loi prit effet, une première fois, lors des élections municipales de mars 2001, une deuxième, lors des législatives de 2002.

⁴ Même si ce sont aux travaux de M. Mead (1935) que reviennent les premières réflexions sur les « rôles sexuels dans les années 30 », le concept de genre ne prend forme aux États-Unis que dans les années 70, suite aux recherches du psychologue R. Stoller (1968) qui permettent une différenciation avec celui de sexe (homme/femme). Ces réflexions furent suivies des travaux de la sociologue britannique, A. O akley, en 1972, qui renvoie le sexe au biologique et le genre au culturel, puis d'un texte assez retentissant signé par Sh. Ortner, en 1974, l'anthropologue remettant en cause l'affiliation systématique de la femme à l'idée de nature alors que celle de culture serait systématiquement accolée à l'homme, le genre est, dès lors, distingué du sexe et les chercheurs se concentrent davantage sur les rapports homme-femme.

⁵ On rappellera que, en France, la notion de genre, considérée comme trop floue et systématiquement assimilée au féminisme américain – estimé trop sectaire et radical – a du mal à s'implanter avant les années 90. Les universités françaises préfèrent user d'une autre rhétorique de type « rapports entre les sexes », « rapports sociaux de sexe », ou encore « sexe social ». Il faudra attendre que la communauté européenne s'interroge sur « les questions de genre et de parité dans la recherche d'une égalité effective » (Teixido, 2005 : 56) à partir de 1993 pour que, dans le champ politique, des travaux effectifs apparaissent sur la question, même si, dix ans plus tôt, J Mossuz-Lavau et M. Sineau (1983) avaient anticipé sur le débat en établissant un rapprochement entre les études de genre et le champ politique et en publiant une enquête portant sur la visibilité des femmes en lien avec le vote, les élections et l'éligibilité.

tenues par les acteurs en présence. Mais s'il est question de différences entre les sexes, celles-ci n'apparaissent qu'à la faveur des mécanismes de construction sociale de personnalités féminines en vue (qu'elles soient ou non médiatisées), en prise avec un agenda politique particulier. La préoccupation des auteurs n'est pas d'inscrire l'analyse dans l'histoire longue, mais de repérer les enjeux qui relèvent de l'actualité immédiate. Il ne s'agit pas non plus de postuler des différences dont on analyserait et contesterait les manifestations, mais d'étudier le propos des acteurs sur celles-ci et les motifs qui les caractérisent.

Masculin/ féminin : une affaire de domination

Dans cette livraison, le genre est interrogé à l'intérieur d'une relation triangulaire qui comprend la sphère publique, le champ politique et les femmes : dans sa globalité (Isabelle Gavillet), ministres (Caroline Ollivier-Yaniv), candidates aux élections municipales de 2001 (Marion Paoletti), épouses ou filles d'hommes politiques (Christiane Restier-Melleray, Pierre Leroux et Cécile Sourd), en grande partie issues de l'immigration (Sylvie Thiéblemont-Dollet). La plupart de ces femmes sont (re)connues, ou bien parce qu'elles occupent une fonction politique d'importance (ministres, conseillères municipales, responsable d'association), ou bien parce que, du fait de leur statut privé, elles côtoient le monde politique. En résulte une approche fondée sur une personnalisation des acteurs, elle-même confortée par la focalisation des médias sur un groupe restreint. De cette particularité, résulte un va-et-vient entre des contraintes et des problèmes relatifs à chacune des parties en présence, au sein d'un contexte particulier qui revendique la féminisation du politique, *via* le gouvernement Jospin, en 1997, selon Caroline Ollivier-Yaniv, l'association « Ni putes ni soumises », créée en avril 2003, pour Sylvie Thiéblemont-Dollet – à laquelle sont associés les problèmes de l'immigration et de la banlieue – et, enfin, la loi du 6 juin 2000 sur la parité pour les autres auteurs (à l'exception d'Isabelle Gavillet). Pour tous les contributeurs, il s'agit d'envisager le triptyque : genre, travail et monde politique afin de mettre à l'épreuve l'idée que les femmes modifieraient certaines pratiques. Cette focalisation est à rapprocher de débats plus larges concernant le statut des femmes, dans lesquels les revendications professionnelles sont un point de tension. Or, la réponse est sans ambages. Le postulat d'une féminisation du politique doit être relativisé tant les contradictions sont patentes entre les discours – que Marion Paoletti qualifie d'« enchantés » – et les usages du milieu qui les revendique.

Pourtant, l'intégration des femmes dans le gouvernement Jospin, de même que la loi sur la parité, avaient explicitement pour mission de moderniser la vie politique. Déjà, dans les années 90, certaines

personnalités politiques avaient pris position en faveur de la parité. C'est le cas de Françoise Gaspard⁶ (1995) – dont Isabelle Gavillet retrace le parcours – qui, dans un entretien, décrivait les avantages de ce projet, tout en élargissant la question à des domaines ne concernant pas seulement le politique : « L'exigence de parité revêt d'abord un aspect symbolique. Elle exprime, avec force, la nécessité d'une démocratie paritaire et, au-delà, d'une société cogérée par les femmes et les hommes. [...] Elle ne concerne pas que le pouvoir politique mais aussi les conseils et comités consultatifs, les organes de gestion (conseils d'administration des hôpitaux et des offices HLM par exemple), l'administration, les entreprises, les organisations de la société civile. Elle obligera à repenser fondamentalement le partage sexué des tâches dans la sphère publique comme dans la sphère privée ». Dans ces propos – prononcés par une femme qui, à l'époque, n'exerce plus de mandat –, on voit poindre un idéalisme qu'on retrouvera deux ans plus tard dans des déclarations de personnalités, citées par Caroline Ollivier-Yaniv. Par exemple, commentant la nomination de Marylise Lebranchu, Lionel Jospin annonçait : « Une femme au ministère de la Justice, [...] c'est un regard parfois plus humain, plus concret, plus précis sur les grands principes de la justice, mais aussi sur les problèmes de la justice au quotidien » (Sineau, 2001 : 197), tandis que Serge July écrivait : « Le gouvernement de Lionel Jospin, constitué le 4 juin 1997, forme une équipe ramassée, rajeunie, plurielle et... féminisée. Car les femmes sont bel et bien "au centre du dispositif jospinien" » (*ibid.* : 182). L'entrée des femmes fut donc décidée et commentée selon le registre de la différenciation entre sexes. C'est ce que confirme Marion Paoletti qui étudie la première application de la parité aux élections municipales de 2001, au cours de laquelle les vertus féminines ont été « intensément célébrées et encadrées dans la thématique de la proximité ». Mais quels sont les caractères de ce renouvellement dont les femmes seraient les fers de lance ? Pour la politiste, ces élections s'inscrivent dans une conception maternaliste du fonctionnement politique selon laquelle « l'expérience des femmes en tant que mères dans la sphère privée leur donnerait des qualités spécifiques, une "éthique de la sollicitude" et du soin. Importée dans le domaine public, cette compassion pourrait transformer la politique ». Propos qui rejoignent les recherches de Sylvie Pionchon et de Grégory Derville (2004), largement inspirées des travaux de Mariette Sineau (1988, 2001) lorsqu'ils établissent le constat que les femmes qui s'adonnent à la politique ont toujours le souci de l'Autre (2004 : 183), et qu'il s'agirait là d'une perception qu'elles auraient

⁶ Militante au Parti socialiste, Françoise Gaspard a été élue maire de Dreux le 13 mars 1977, et au Parlement européen en 1979. Elle fut également députée européenne en 1981. Battue en 1988, elle n'exerce plus de mandat politique depuis. Elle est maîtresse de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales depuis 1990.

intériorisée, à partir de leurs expériences du quotidien, et de la réunification de leur vision des sphères privée et publique. Ce qui, autrement dit, à lire Serge Jily (*cf. supra*) ou d'autres professionnels des médias – lesquels dans leurs commentaires précisent l'appartenance au genre en matière de politique – laisse à penser que « la présence féminine en politique n'est pas acquise au point d'apparaître banale et ordinaire : elle continue de faire question et d'être vécue et décrite comme une transgression » (Pionchon, Derville, 2004 : 96). On retrouve également le principe défendu par les thèses essentialistes pour lesquelles, parce que les hommes et les femmes sont biologiquement et psychologiquement différents, seule l'action politique peut limiter les inégalités sociales qui en résultent. Ainsi la loi sur la parité s'insère-t-elle dans un double mouvement par lequel la femme peut, grâce à la législation, pénétrer un domaine dans lequel on considère qu'elle est trop peu représentée et, une fois dans la place, en transformer les règles et modalités de fonctionnement. Il est intéressant de constater que, sur ce point, les femmes en campagne ne sont pas en reste. Elles-mêmes mettent en scène ou confient, lors d'entretiens, les différences positives qui les caractériseraient : elles seraient « moins ambitieuses, plus désintéressées, plus altruistes, plus concrètes » que les hommes. Des traits qui recourent ceux présents dans les sondages produits, à l'époque, sur la description du profil idéal d'un maire qui se doit de posséder les qualités de « disponibilité » et de « proximité ».

De fait, on comprend que les femmes aient adhéré à ce qui était attendu d'elles, la légitimité de leur position étant d'emblée acquise par une partie de l'opinion, apparemment en attente d'une transformation de la vie politique. Aussi sont-elles allées jusqu'à instrumentaliser la différence qui les caractériserait, faisant de celle-ci un argument électoral ; une posture qui fait écho à l'analyse d'Isabelle Gavillet pour qui « la féminité et le genre sexué pourraient bien prendre les allures de position stratégique ». Le conditionnel de précaution utilisé par la chercheuse est superflu, et il l'est d'autant plus que, si l'on reprend son argumentation – fondée sur les travaux de Pierre Bourdieu (1998) et selon laquelle « le masculin n'a d'existence que parce qu'il est constitué comme fondamentalement opposé au féminin, comme *habitus* viril et donc non féminin » – on ne peut que valider la proposition inverse : le féminin n'a d'existence que parce qu'il est constitué comme fondamentalement opposé au masculin, comme *habitus* féminin et donc non masculin. C'est d'ailleurs ce que montrent les contributeurs qui décrivent les interactions entre hommes et femmes, dans le cadre particulier que représente l'invocation de la parité.

Pour autant, un autre argument est avancé qui nuance les propositions précédentes axées sur le genre. Il est formulé par Marion Paoletti et

recoupe la démonstration de Caroline Ollivier-Yaniv. Plus que la question du sexe, ce serait l'extériorité des femmes vis-à-vis des partis qui marquerait leur différence. On voit que le contexte politique trouble l'interrogation traitant du genre, voire, comme le suggère Caroline Ollivier-Yaniv, la recouvre. Selon cette dernière, la différenciation sexuelle, même si elle est postulée par les écrivains des cabinets ministériels – qu'elle a interrogés – comme étant une variable significative, s'avère secondaire par rapport à l'expérience politique. Selon le degré de cette expérience, le ministre – homme ou femme – n'exerce pas son métier de la même façon. Et comme le milieu est encore fortement androcentré, plus de femmes que d'hommes ont à prouver leurs compétences. Que les femmes auxquelles il est fait référence se révèlent plus méticuleuses que certains hommes dans la préparation des dossiers semble provenir d'un trait structurant « de l'ethos commun à toutes les femmes ministres du gouvernement *Spin* ». La raison de ceci n'est pas tant sexuelle que professionnelle du fait de l'impréparation plus grande de certaines qui les conduit à user d'une « démarche de justification et de consolidation de leur légitimité » ; une démarche qui, selon Caroline Ollivier-Yaniv, relèverait d'une logique de « domination masculine » (Bourdieu, 2002).

Concernant cette domination, quatre contributeurs – Caroline Ollivier-Yaniv, Pierre Leroux et Cécile Sourd, Isabelle Gavillet – font référence aux travaux de Pierre Bourdieu. Certes, ce recours atteste du profit des thèses du sociologue sur les relations entre sexes, mais il peut aussi relever du fait qu'il donne lieu à des emprunts différenciés. Pour Caroline Ollivier-Yaniv, cette domination est une donnée du champ politique qui se révèle sexuellement discriminant tant lors de la phase de recrutement des élites que dans le fonctionnement. Si des femmes ont intégré le gouvernement *Spin*, dès lors qu'aucune ne méconnaissait le champ politique et peu le champ gouvernemental et ministériel, elles n'ont contribué ni au renouvellement des élites, ni à la féminisation de l'exercice politique : elles ont reproduit des pratiques existantes. Pour sa part, Isabelle Gavillet récuse l'idée selon laquelle recourir à la théorie de la domination masculine serait analyser la domination de l'homme sur la femme. Revenant sur les thèses de Pierre Bourdieu, elle montre que le pouvoir qui s'exerce est celui du principe masculin sur le principe féminin. Lorsqu'ils présentent le répertoire discursif qualifiant les hommes et les femmes, Pierre Leroux et Cécile Sourd se fondent implicitement sur cette idée. Aux femmes, sont associées les propriétés de « maternité, mariage, gestion du foyer » ; aux hommes, celles d'« ambition, pugnacité, courage, autorité, force ». Ainsi peut-on tout à fait imaginer qu'un homme ou une femme qui contreviendrait à ces caractères serait pointé du doigt. C'est, notamment, ce que suggèrent ces deux auteurs qui expliquent que la représentation médiatique des femmes « relève pour une large part de la convocation de stéréotypes de genre et

de la mise en scène du "féminin" ». Les identifiants corporels occupent une place importante dans les descriptions de femmes qui sont proposées. Et si Isabelle Gavillet regrette l'absence du corps dans les études sur le genre, celui-ci occupe une place significative dans la contribution de Pierre Leroux et Cécile Sourd. En effet, dans la production journalistique, est développé un discours évaluatif sur la femme où est sollicité un critère directement lié à la sexualité : la séduction. Ce qui s'inscrit à l'encontre des propositions de Mariette Sineau qui énonce que si la femme cesse d'être regardée comme une femme, c'est-à-dire dès lors qu'elle aura dépassé « l'âge social de la séduction » (1988 : 49-50), elle sera d'autant mieux acceptée dans ses fonctions (politiques ou autres). En conséquence de quoi, une question forte se pose : de quelles conformations les médias sont-ils le symptôme ? Question d'autant plus pertinente que le sujet en débat est censé prôner le changement.

Être femme en politique : du côté des médias

Un constat : l'apparence physique des femmes en politique est un dénominateur commun des journaux composant le corpus de presse étudié par Pierre Leroux et Cécile Sourd ; une particularité qui traduit un écart entre les objectifs affichés par la loi et ses commentateurs et le discours tenu sur trois femmes – Marine Le Pen, Ségolène Royal et Cécilia Sarkozy – « investies, à divers titres, dans le monde politique ». L'étude est fondée sur un quotidien – *Libération* –, un hebdomadaire grand public – *Paris Match* – et un news magazine – *Le Point* ; trois supports qui, en dépit de leurs différences, « ont en commun une vision du politique centrée sur la compétition des agents de l'univers politique ». De ce point de vue, le vocabulaire qui désigne ces agents est explicite et redondant. On parle d'énergie (du populisme pour Marine le Pen), de *passionaria* (du Marais poitevin pour Ségolène Royal, nationaliste pour Marine Le Pen), de pétroleuse (Marine Le Pen), de dame de fer (Marine le Pen à nouveau), d'éminence grise (Cécilia Sarkozy). On jauge aussi la coiffure, la tenue, la capacité de ces femmes à séduire. Cécilia Sarkozy est décrite comme élégante et flamboyante, appréciée pour sa « silhouette longiligne », tandis que sont regrettées les jupes plissées de Ségolène Royal qui masquent sa beauté, et qu'est notée la ressemblance physique de Marine Le Pen avec son père dont elle aurait hérité la silhouette massive. S'appuyant encore sur Pierre Bourdieu (1998 : 94), les auteurs notent une tendance à évoquer la femme selon la domination symbolique qu'exerce le regard des autres, la soumettant ainsi à une « contrainte de féminité ». Isabelle Gavillet évoque de pareilles remarques, bien plus féroces néanmoins, et prononcées par exemple à l'adresse d'Édith Cresson quand elle était premier ministre, et ce tant par les journalistes que par les acteurs politiques. Selon elle, si ces

propos sont des atteintes à la féminité du personnage, ils sont aussi « à lire comme des tactiques propres aux stratégies politiques du pouvoir plutôt que comme des agressions sexuées ». Et de noter, reprenant Edwige Avice citée par Élisabeth Schemla (1993), des propos similaires tenus par des femmes qui relèvent d'une animosité « marquée du sceau du pouvoir ». On voit combien la notion de domination relève d'une incorporation de structures qui dépassent le registre de la domination de l'homme sur la femme. Car les femmes jouent de ce regard pour présenter d'elles-mêmes une image conforme à un prétendu modèle. Pour Isabelle Gavillet « le problème n'est plus seulement de savoir ce que l'on dit sur le sexe, mais aussi : qui entend détenir la vérité sur le sexe ? Or, dans cette perspective, il semble que les femmes aient autant à dire que les hommes ». Et comme elles le disent dans un espace publicisé, les lieux qu'elles sollicitent et les moyens qu'elles emploient pour le faire ne peuvent être ignorés.

Si le cadre politique et les jeux qui s'y exercent doivent être pris en compte pour analyser les propos tenus, les médias et ses contraintes sont également déterminants. Pour Pierre Leroux et Cécile Sourd, il serait inexact de penser que la presse propose un reflet du social car « dans une large mesure, elle reprend, selon l'expression de Pierre Bourdieu, "des principes de vision et de division" dont elle transmet un reflet en partie déformé par le prisme de ses contraintes spécifiques ». Par conséquent, si les représentations de la femme sont ce qu'elles sont, c'est bien sûr parce qu'elles sont en lien avec le social, mais aussi parce que les journalistes « disposent de ressources langagières (et éventuellement visuelles) limitées pour rendre compte de faits sociaux en raison des contraintes spécifiques de l'écriture journalistique ». Sur ce point, les deux chercheurs s'inscrivent dans la continuité des travaux d'Erving Goffman (1998 : 159) à propos des publicitaires qui doivent « raconter une histoire au moyen de ressources "visuelles" limitées qu'offrent les situations sociales ».

Christiane Restier-Melleray recourt également aux logiques « médiatiques, qu'elles soient économiques, sociologiques ou organisationnelles » pour comprendre les mécanismes par lesquels des figures de femmes – Sylviane Agacinsky, Bernadette Chirac et Cécilia Sarkozy – accèdent à la visibilité. Ainsi explique-t-elle qu'« une analyse réaliste des conditions de l'exercice du métier journalistique, caractérisé, en particulier, par la reprise de plus en plus systématique des dépêches d'agence, permet de rendre compte de l'uniformisation de l'information ». Concernant la présentation, par les journalistes, de *Jurnal interrompu* (Agacinsky, 2002), elle explique que, avant même la parution de l'ouvrage, l'ensemble des supports de presse en proposaient les mêmes extraits.

Où ces données qui relèvent de la pratique professionnelle, reste à comprendre pourquoi les femmes qui gravitent dans la sphère politique intéressent les médias. Sur ce point, les réponses de Pierre Leroux et Cécile Sourd, et celles de Christiane Restier-Melleray convergent. Les deux contributions récuse l'idée selon laquelle cet intérêt serait nouveau. Celui-ci s'est déjà manifesté du fait, pour une large part, de la faiblesse numérique des femmes dans le secteur. À ce sujet, Christiane Restier-Melleray parle même des taches de couleur que ces dernières sont à même d'offrir en inspirant aux journalistes des sujets qui sortent de la routine. Ce n'est donc pas le propos qui est nouveau, mais, pour Pierre Leroux et Cécile Sourd, le contexte paritaire dans lequel il prend place, et pour Christiane Melleray-Restier, la médiatisation de la fonction de collaboratrice des « Femmes de... ». En dépit des profils contrastés des femmes dont les chercheurs analysent la médiatisation, une même problématique émerge : celle du rapport entre public et privé. Pierre Leroux et Cécile Sourd constatent que la représentation des femmes tend à se référer à leur rôle traditionnel dans l'univers domestique. Un rôle dont Françoise Duroux (1984) avait décrit le pouvoir que, dans l'histoire, des philosophes ou des chercheurs ont pu lui attribuer. Constitutif d'un imaginaire du féminin, ce pouvoir relève, selon elle, d'un partage genré du social « et délimité par des interdits, de circuler, de décider, de vouloir » (*ibid.*). De ce point de vue, certaines des représentations clivées que les contributeurs signalent traduisent aussi une forme d'interdit, même si celui-ci est évidemment symbolique.

Pour sa part, Christiane Restier-Melleray note les contradictions qui sont à l'œuvre dans la mise en avant du domestique : « Donner à voir le domestique, c'est-à-dire des relations fondées sur l'appartenance à la cellule privée, c'est remettre en cause la distinction fondatrice public/privé, d'où les débats sur l'illégitimité de la présence des épouses, d'où leurs propres discours aussi sur le fait qu'elles ne sauraient influencer sur la prise de décision politique ». Car les attentes dont sont parées les femmes sont fluctuantes et contradictoires : « Dotées de la parole, on leur demande la discrétion ». En découle une inégalité de traitement entre Sylviane Agacinsky, Bernadette Chirac, Cécilia Sarkozy, qui tient à la position que chacune occupe dans le tissu social. Des trois, c'est Sylviane Agacinsky qui semble la plus contestée parce que sa position d'intellectuelle l'amène à gérer publiquement des rôles diversifiés. Et si Bernadette Chirac fait consensus, ce serait parce qu'elle endosse le seul modèle socialement recevable, aujourd'hui, dans l'espace public français : celui de mère. Un point de vue recoupant la thèse défendue par Marie-Joseph Bertini (2002) qui estime qu'on assiste non à une féminisation de nos sociétés, mais à leur maternisation.

De façon plus frontale que ne le font les autres contributeurs, Christiane Restier-Melleray pose la question du genre selon les différences entre sexes dans le champ politico-médiatique et conclut à une persistance de stéréotypes dans les représentations données à voir par les journalistes, que ces derniers soient, d'ailleurs, des hommes ou des femmes. Mais elle mentionne aussi des paramètres qui transcendent cette considération et qui, par conséquent, montrent la difficulté à faire du genre la seule variable explicative de phénomènes de différenciation. Ainsi, de Sylviane Agacinski, Christine Clerc (*Le Figaro*, 13/10/02) écrit-elle : « Sylviane Agacinski nous avait déjà surpris à mi-campagne, en descendant de son piédestal d'auteur d'ouvrages élitistes pour nous confier que son mari aimait beaucoup sa purée de pomme de terre ». Dans cette citation, interfèrent avec la question de la femme, celles des catégories sociales, de la représentativité politique ou encore des enjeux littéraires. Ce n'est pas seulement parce que Sylviane Agacinski est femme que Christine Clerc parle d'elle en ces termes ; c'est aussi parce que son statut et sa fonction sociale sont à distance de beaucoup alors qu'en politique, l'idée de représentativité, même partielle, est déterminante.

Conclusion

Si l'un des intérêts du dossier est évidemment d'ordre thématique, un autre est d'ordre méthodologique. Un premier constat : les contributeurs ayant envisagé la femme du point de vue des différences, le genre ne pouvait qu'être prégnant dans les résultats proposés ; ce qui n'empêche pas – loin s'en faut – de mettre en évidence des clés d'élucidation complexes faisant intervenir d'autres facteurs. Un second : les femmes sur lesquelles les chercheurs portent leur attention ayant une vie privée dont un pan est public – elles sont épouses ou filles (pour l'une d'entre elles) d'hommes politiques – la mise en visibilité de leur univers familial fait partie d'un jeu stratégique où le sexe est une donnée importante. Par cette position, elles s'exposent d'emblée au regard du plus grand nombre qui pense accéder à la part privée d'un personnage public, d'autant que cela lui est présenté comme tel.

Il est donc patent qu'une question initiale sur le genre cadre les résultats obtenus, même si ceux-ci élargissent la problématique. En revanche, les résultats diffèrent lorsque la question posée par le chercheur n'est pas celle des clivages entre sexes quand bien même le prétexte de l'analyse est-il la femme politique. C'est ce que met en évidence la contribution de Sylvie Thiéblemont-Dollet qui étudie les liens entre Fadela Amara – élue présidente de la fédération nationale des « Maisons des potes », en décembre 2000, et membre fondateur de l'association « Ni putes ni

soumises » –, la sphère politique et les médias. Dans cette analyse, ce n'est pas tant le statut de femme qui est au centre du propos que celui du militantisme et de la reconnaissance publique d'un mouvement de femmes, issues de l'immigration, dans un premier temps, élargi à l'ensemble des femmes ensuite. Mis en perspective avec les autres contributions, ce travail confère un sens spécifique au dossier, d'où le traitement particulier que nous lui accordons ici. Ainsi montre-t-il que le politique ne peut être déconnecté de préoccupations plus larges et que si l'on étudie la place des femmes dans ce domaine, c'est plus justement le social qu'on interroge.

Quelques éléments de contexte. Parti d'un collectif, « Ni putes ni soumises » a pris une forme institutionnelle lorsque le mouvement s'est constitué en association loi 1901, un choix à même de lui garantir une forme de légitimité. À partir de là, trois types de stratégies – si ce n'est d'instrumentalisation – ont pris forme. L'une est l'œuvre de Fadela Amara qui, dans le cadre d'un retournement de stigmat, use « de sa triple propriété – femme, issue de l'immigration, ayant vécu dans une banlieue – comme atout et ressource pour se faire entendre et entrer en politique ». Une autre est celle des politiques qui « associent [Fadela Amara] à leurs entreprises ou revendications ». Une autre encore est le fait des journalistes qui « glissent au détour de commentaires le nom de Fadela Amara et du mouvement, telle une référence indispensable et nécessaire à leur auto-représentation ». Pour Sylvie Thiéblemont-Dollet, se référant à l'historienne Michèle Perrot (2001 ; 2002), ce processus signifierait que « [...] les revendications des femmes, longtemps condamnées ou méprisées par les médias, sont devenues objet de succès ou de conquête, dès lors que les combats menés ont été gagnés, reconnus ou porteurs d'éventuels suffrages ». Si l'on se fonde sur les suggestions de Nathalie Heinich (2004), la reconnaissance de « Ni putes ni soumises » pourrait signifier aussi que, dans notre société, les valeurs ont progressé car l'oppression des femmes est jugée de plus en plus insupportable. Car, même si ces « valeurs n'ont pas de rapport direct avec les faits, elles ont le pouvoir d'orienter collectivement les actions susceptibles de les transformer » (Heinich, 2004 : 177). Et la sociologue de se réjouir : « Ce n'est donc pas l'émancipation effective qui régresse, mais l'intolérance à l'oppression qui progresse » (*ibid.*).

Ajoutons que cette utilisation d'idées et de valeurs qui, à un moment, correspondent à des préoccupations plus larges, a pu se retrouver et se retrouve dans d'autres mouvements, pas seulement de femmes. Par exemple, l'écologie, l'humanitaire, la culture se sont engagés dans des processus similaires. Mais la défense d'intérêts qui concernent les femmes, et donc la sexualité, touche – plus encore que les autres sujets – à des composants profonds du tissu social. Ceux-ci sont des opérateurs

symboliques fondamentaux qui produisent des règles et des normes, mais aussi des archétypes et des mythes, donnant du sens à tous les moments de la vie d'un individu. C'est la raison pour laquelle parler des femmes, ou les représenter, c'est nécessairement aborder un sujet qui concerne la relation de chacun à l'autre sexe, mais aussi à l'ordre social. Aucun lieu de cet ordre n'en est détaché. Que ce soit la famille, le monde du travail, les médias, la justice... , chacun de ces pôles a à voir avec la dyade homme/femme qui, de fait, s'inscrit dans une dimension relationnelle. Les contributeurs l'ont bien compris qui, tous, ont analysé les processus et enjeux à l'œuvre dans la question articulant femme et politique. Et si le thème de la domination de l'homme sur la femme a pu servir d'amorce à la réflexion menée, les résultats parviennent à un constat plus complexe qui fait apparaître des formes de reproduction de celle-ci dans lesquelles la dimension stratégique occupe une place importante. Dans ce jeu, hommes et femmes peuvent avoir un intérêt à ce que l'idée de domination perdure ; un phénomène de consolidation pointé par les auteurs, même si les raisons avancées et les mécanismes décrits diffèrent. Finalement, le genre est porteur d'un élargissement qui dépasse la seule investigation le concernant. D'où l'intérêt de multiplier les approches, en envisageant par exemple le pendant du propos ici développé, à savoir la masculinisation de professions dites féminines, « pour saisir des évolutions en matière de division sexuelle du travail, mais aussi les résistances au changement » (Association française de sociologie, 2005).

Références

- Agacinsky S., 2002, *Jurnal interrompu*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Association française de sociologie, 2005, colloque *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, Brest, 18-20 mai.
- Bertini M.-J., 2002, *Femmes, le pouvoir impossible*, Paris, J-J Pauvert.
- Bourdieu P., 1990, « La domination masculine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 84, pp. 2-31.
- 1998, *La domination masculine*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Duroux Fr., 1984, « Pouvoirs pouvoir : constat, polémique, fondements », *Site Revue Multitudes Archives Futur Antérieur*, http://multitudes.samizdat.net/article.php3?id_article=905
- François B., Neveu É., 1999, « Pour une sociologie des espaces publics contemporains », pp. 13-58, in : François B., Neveu É., dir., *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques, des débats publics contemporains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

- Gaspard Fr., 1995, « À propos de la parité », multitudessamizdat.net/article.php3?id_article=934 - 47k
- Goffman E., *L'arrangement entre les sexes*, trad. de l'anglais par A. Kihm, Paris, Éd. Le Seuil.
- Guionnet Chr., É. Neveu, 2004, *Féminins/Masculins. Sociologie du genre*, Paris, A. Colin.
- Heinich N., 2004, « Lorsque le sexe paraît. De quelques confusions dans des débats brûlants », *Le Débat*, 131, sept.-oct., pp. 169-178.
- Mead M., 1935, *Sex and Temperament in Three Primitive Societies*, New York, Morrow Quill Paperbacks, 1980.
- MEI*, 2004, « Sexe & communication », 20.
- Mossuz-Lavau J, Sineau M., 1983, *Enquête sur les femmes et la politique en France*, Paris, Presses universitaires de France.
- Perrot M., 2001, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, 5 vol., Paris, Flammarion.
- Perrot M., Duby G., dirs, 1991, *L'histoire des femmes en Occident*, Paris, Perrin, 2002.
- Pionchon S., Derville G., 2004, *Les femmes et la politique*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Réseaux*, 2003, « Une communication sexuée », 120.
- Schemla E., 1993, *Édith Cresson. La femme piégée*, Paris, Flammarion.
- Sineau M., 1988, *Des femmes en politique*, Paris, Éd. Economica.
- 2001, *Profession femme politique. Sexe et pouvoir sous la Cinquième République*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Teixido S., 2005, « Les gender studies », *Sciences humaines*, 157, pp. 54-57.